

~~ANSA~~

UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

----- 11, rue du Caire PARIS 2ème -----

U . N . E . F .

I N F O R M A T I O N S

--2--

Nouvelle série :

2ème année N° 04

23 Septembre 1971

Directeur : G. KONOPNICKI

Rédaction : R. FAJNZYLBERG

J.J. AUBLANC

----- Imprimerie spéciale de l'U.N.E.F. -----

E D I T O R I A L

Notre cap aussi

" Le cap est maintenu " déclare Chaban Delmas en réponse aux inquiétudes de l'immense majorité des travailleurs manuels et intellectuels de notre pays. La réponse est vraie aussi pour les étudiants.

De quel cap s'agit-il, est-on amené à se demander ?

La question ne souffre qu'une réponse.

C'est le cap des hausses du coût de la vie, celui des 10 centimes de Restau'U, celui du manque d'enseignants, des lois Guichard, c'est le cap des scandales financiers de la "Garantie Foncière" et "Geop Industrie" en faillite, le constructeur de l'Éducation nationale, c'est le cap du mécontentement croissant à sa politique !

Si c'est pour nous dire cela que Chaban Delmas est apparu sur le petit écran, il ne nous étonne pas, il renforce notre conviction selon laquelle sans la lutte de masse nous ne changerons rien à nos conditions de vie et d'études, notre analyse selon laquelle la politique actuelle n'est pas fortuite mais qu'elle est la politique universitaire du pouvoir.

Chaban Delmas vient d'annoncer la couleur, à nous de répondre par l'intensification de la bataille pour renforcer les luttes des étudiants et leur organisation : l'UNEF !

Pour ce faire, l'UNEF se doit de prendre quelques initiatives d'action :

--- 14 Septembre 1971 - réunion du CNO. ---
Délégation de l'UNEF, la FRUF et l'UGE

--- 15 Septembre 1971 ---
l'UNEF demande une entrevue à Guichard pour lui exprimer le mécontentement des étudiants.

Dans les lycées rentrés, les Instituts, aux portes des Restau'U et dans les cités, faisons s'exprimer le mécontentement des étudiants !

---PREPAS : DES ETATS GENERAUX---
UNE TACHE POUR TOUTE L'ORGA : POURQUOI ?

I - LE MILIEU PREPA -

Dispersés dans toutes les grandes villes de France, les quelques 30.000 étudiants des classes préparatives aux Grandes Ecoles forment un milieu spécifique. De par leur lieu de travail, des lycées, ils connaissent le plus souvent les mêmes conditions d'études que les lycéens : classes surchargées, matériel vétuste, manque de libertés.

Débouchant après le baccalauréat dans un milieu riche en traditions (bureaux d'élèves, bizuthages, taxes diverses), ils sont dès les premiers jours soumis aux mêmes problèmes que tous les étudiants, souvent de manière plus forte et mieux camouflée.

Si le passage par la faculté est une période transitive, la qualité de prépa implique 2 ou 3 années de travail acharné, pour beaucoup d'étudiants préparatoires, elle signifie la fin de toute vie privée, culturelle et à fortiori de toute activité syndicale et politique continue, et de plus l'impossibilité totale du travail salarié.

Le problème de la sélection touche évidemment les classes préparatoires. Là encore, comme le démontre l'analyse de l'UNEF, la sélection n'existe pas seulement au concours, mais durant toutes les études (prix des livres et fournitures, ambiance culturelle familiale, nécessité d'être dégagé de tout soucis matériel, etc...).

II - LES ETATS GENERAUX -

Les problèmes sont de plus en plus ressentis dans les classes préparatoires, et plus que jamais les prépas sont prêts à entrer dans la lutte. Le retentissement de l'affaire Guiot, ou à Paris du projet d'équivalences du CA-UNEF Paris-Prépas ont montré qu'il était possible de mobiliser les classes préparatoires sur leurs problèmes propres, sans tomber dans le corporatisme étroit que leur proposent l'AJS ou l'UNI.

Mais les séquelles de la liquidation de l'UNEF obligent aujourd'hui les syndicalistes à réfléchir avec la masse des Prépas des problèmes qui se posent, les solutions à y apporter, la manière de les obtenir.

C'est pourquoi les CA-UNEF Prépas et le BN de l'UNEF ont décidé de convoquer pour la 2ème quinzaine d'Octobre des Etats Généraux des étudiants préparatoires.

A cet effet, un numéro spécial " étudiants de France " largement diffusé sera discuté dans chaque classe préparatoire, et chacune des 750 prépas sera appelée à élire un délégué. Seront invitées toutes les organisations syndicales et les représentants des classes préparatoires des pays étrangers. Des commissions étudieront les différents problèmes des prépas et définiront, avec l'UNEF, les objectifs à atteindre.

Ainsi, en faisant participer tous les prépas à la discussion de fond sur leurs problèmes, en leur faisant envisager des solutions, l'UNEF leur fera toucher du doigt les réalités de la lutte et la nécessité du syndicat.

III - LE ROLE DES AGE -

En confiant, lors du dernier C.N., au Bureau National, la tâche d'organiser les Etats Généraux, ce collectif tenait à faire de cette manifestation un exemple.

Le potentiel combatif des prépas avec l'ensemble de l'orga, devrait déboucher sur une syndicalisation massive en prépa, sur la reconstitution d'un Office technique puissant dans une couche étudiante jouissant d'une grande autorité.

L'effort de l'organisation doit être à la mesure de cet objectif et des réalités de la lutte : répartis dans plus de 30 lycées de la région parisienne et dans plus de 40 villes de province, tous les prépas doivent être au courant de cette initiative.

Il incombe donc aux A.G.E. :

De contacter au plus tôt tous les adhérents et sympathisants de l'UNEF fréquentant les classes préparatoires (beaucoup de CA de facs comptent parmi leurs adhérents des camarades dont le milieu d'études est la prépa. Ceci est inadmissible). De constituer dans la mesure du possible des CA-Prépas, avec une Direction provisoire pour assurer la rentrée. De prévoir, avec les CA-Prépas existants ou ainsi créés, la diffusion à la rentrée du numéro spécial " étudiants de Franco " (ce numéro spécial devra avoir été diffusé dans tous les lycées ayant des prépas du 15 au 18 Septembre). De seconder efficacement le CA-Prépas dans toutes les tâches qui lui incomberont (vente du bon de soutien, collages, organisation de discussions, sortie d'un matériel spécial pour tel ou tel lycée, etc...). De se mettre en rapport avec le Bureau National pour prévoir le transport des délégués aux Etats Généraux.

IV- CONCLUSION -

Ainsi, et dès le mois de Septembre, les militants de l'UNEF vont avoir à mener une grande bataille. Si ce travail est fait correctement, il pourra avoir sur le syndicat une influence bénéfique. Les AGE pourront affronter la rentrée d'Octobre avec une Direction provisoire qui aura déjà fonctionné, avec des militants déjà remis " dans le bain ".

Le retentissement des Etats Généraux sera une victoire pour chaque militant, une étape du renforcement du syndicat, un pas vers sa reconnaissance par tous comme l'organisation de lutte des étudiants.

CA-UNEF - Prépas

----- Adresser toute correspondance à : -----
----- Etats Généraux des Prépas-UNEF -----
----- 11, rue du Cairo PARIS 2 e -----

/ CALENDRIER DE PREPARATION DES 26 ET 27 SEPTEMBRE 1971 /

Nous proposons que le Collectif National décide d'un appel aux prépas pour tenir des Etats Généraux de Prépas.

En raison de la nécessité de préparer largement cette initiative, nous pensons qu'il faudra au moins une semaine pour mettre dans le bagarre les CA-Prépas existants.

- Donc jusqu'au 3 Octobre, réunions des CA-prépas pour lancer la bataille.
- A partir du 27 Septembre, nous pensons aussi qu'il faudra prévoir des plans de descente là où nous ne sommes pas implantés (villes périphériques ou lycées).

A partir de là, il faudrait environ un mois pour préparer l'initiative.

LES ETATS GENERAUX REUNISSENT QUI ?

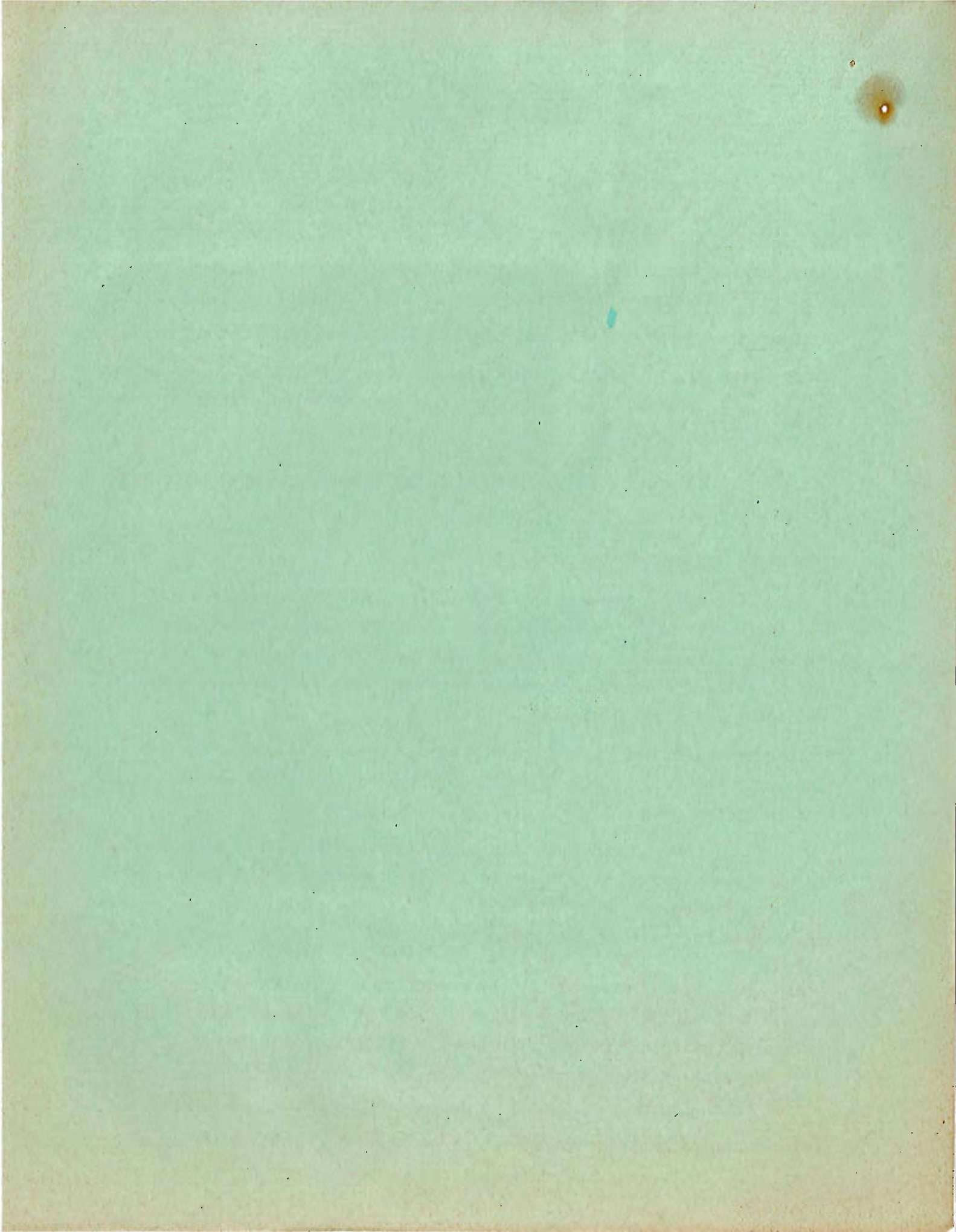
Nous pensons que la formule la meilleure à utiliser est de déléguer à Paris 3 ou 4 délégués par bahut, si possible sur nos positions, élus non pas par les membres de l'UNEF mais par le plus grand nombre d'étudiants, désignés au cours d'AG des élèves la semaine précédant les Etats Généraux.

C'est dire qu'il est possible que soient délégués des étudiants non encore adhérents à l'UNEF, mais à condition qu'ils soient représentatifs des questions posées localement.

Nous pensons dans ces conditions que les Etats généraux des Prépas pourraient se dérouler soit les 31 Octobre et 1er Novembre, soit les 7 et 8 Novembre, dans une école de la région parisienne. La décision définitive sera prise lors du CN.

Dès maintenant, il est important qu'au niveau des CA-Prépas et des Bureaux d'AGE commence la réflexion sur l'utilisation de cette initiative mais surtout à partir des revendications de pousser la participation du plus grand nombre à la lutte revendicative.

Dans cette optique, les Etats Généraux des Prépas doivent voir le renforcement numérique et en CA de notre implantation.



Communiqué le 23 Août 1971

Le Pouvoir vient encore une fois de porter un mauvais coup contre les usagers des transports de la Région Parisienne.

Cette mesure frappe doublement les étudiants par l'augmentation du prix du ticket mais aussi par celui de la carte hebdomadaire.

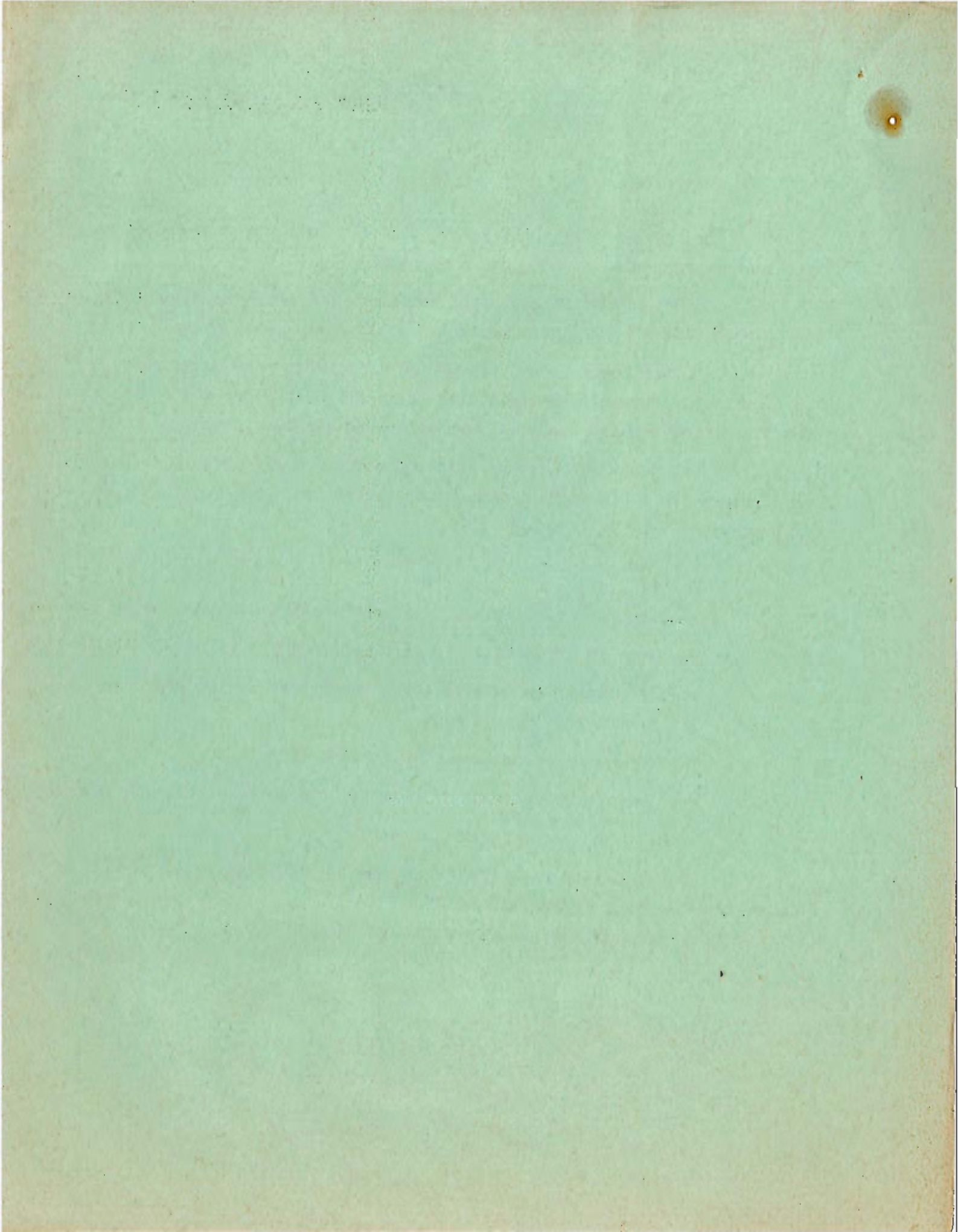
Aucune mesure n'est prévue par le pouvoir pour améliorer la desserte des contre universitaires périphériques, alors que la durée des transports augmente avec la dispersion des lieux de cours.

Ces mesures ne feront qu'accentuer les difficultés pour les étudiants de la région parisienne qui attendent une autre politique des transports.

Pour ces raisons, ils lutteront dès la rentrée avec l'UNEF :

- Pour une véritable politique d'aménagement des transports -
- Pour la gratuité de la carte (RATP-SNCF) pour les boursiers -
- La diminution du prix de la carte SNCF de 50% pour tous les étudiants -
- Pour la réouverture de la station Cluny -
- Pour la gratuité de la navette Château de Vincennes-Vincennes -
- Contre la nouvelle hausse -

Pour ces raisons, l'UNEF soutient l'initiative prise par la C.G.T., la C.F.D.T., le P.C.F., le PS et appelle ses militants présents à Paris à participer à la manifestation du 26 Août 1971.



A PROPOS DE LA LUTTE CONTRE L'AUGMENTATION DES TICKETS DE R.U.

Le Ministre de l'Education Nationale, par circulaire du 28 Août 71 aux CROUS et intendants, vient d'imposer par lui-même, sans consulter même le Conseil d'Administration du C.N.O. qui se réunissait pour la première fois huit mois après les élections des administrateurs étudiants, le 14 Septembre 1971, inscrivant dans la loi de finances, votée par la majorité gouvernementale, une augmentation de sa subvention de F. 0,10 au R.U., il utilise le principe de parité de financement Etat-étudiant, pour décider automatiquement une hausse de F. 0,10 du prix des repas payés par les étudiants au 1^{er} Octobre.

Cette hausse, partie prenante de la hausse générale des prix, des tarifs publics et qui s'ajoute à la décision de hausse des redevances en Cité Universitaire dans de nombreux CROUS, est malvenue dans une période où le pouvoir lui-même décrète un " contrat anti-hausse ".

Une telle hausse ne peut résoudre les problèmes d'équilibre de gestion des R.U. face à la montée du prix des produits de consommation des frais généraux et du salaire du personnel.

Le Copar perd 0,50 F par repas et possède un déficit de plusieurs centaines de millions. Les R.U. de province éprouvent aussi des difficultés. Mais au lieu d'envisager une solution fondamentale pour régler ces questions (budgétisation des salaires du personnel entre autre), il mène une politique à la petite semaine (hausse annuelle des RU vite insuffisante) et préfère prendre une mesure de hausse qui, bien qu'augmentant paritairement sa subvention, lui permet en fait de réaliser des économies. Les étudiants paieront la moitié du déficit des R.U. Alors que nous demandons, dans l'immédiat, en l'attente d'une solution plus sérieuse, une subvention exceptionnelle d'équilibre pour éponger le déficit et permettre aux RU de fonctionner.

Enfin, une telle hausse ne fait qu'aggraver les conditions de vie des étudiants, en premier lieu des plus défavorisés, ceux que les Oeuvres Universitaires devraient aider selon son statut de service public à vocation sociale. En réduisant toujours plus le pouvoir d'achat des étudiants, le pouvoir crée des conditions d'une sélection sociale aggravée.

Lors de la réunion du CA du CNO du 14 Septembre 1971, le bloc réactionnaire représentant le pouvoir a tenté de faire de cette séance une simple réunion d'enregistrement des décisions ministérielles. Il a refusé de donner au CA du CNO les prérogatives qui, selon le principe de cogestion et l'esprit de la Commission Mallet, devraient être les siennes, entre autre de pouvoir par lui-même décider du tarif des Restau-U.

Il a fallu plusieurs heures de discussions pour faire accepter une motion présentée par nos élus " émettant un avis défavorable sur la hausse des tickets dans les conditions actuelles du pouvoir d'achat des étudiants, demandant l'étude en commission des solutions de fond à apporter à la gestion des RU et, en attendant, l'application de telles solutions, l'octroi par le Ministère d'une subvention exceptionnelle d'équilibre ".

De telles décisions du CA montrent à la fois la volonté délibérée du pouvoir et de ses représentants directs de saboter toute tentative de cogestion, mais en même temps les possibilités offertes aux étudiants de faire avancer leurs revendications.

Ce qui, en définitive, va compter dans la bataille pour l'abrogation effective de cette hausse, l'amélioration de notre pouvoir d'achat, c'est la lutte de masse des étudiants et résidents.

Dès maintenant, la bataille doit se mener par tous les moyens (tracts, pétitions, meetings, grèves, délégations massives, manifestations, travail de nos élus dans les CA des CROUS et les Conseils de Fac ou commun entre nos trois organisations partout où cela est possible : UNEF, FRUF, UGE.).

! ! !
! LA HAUSSE INTERVIENT LE 1er OCTOBRE 1971 : ! ! !
! ! !

! ----- PREPARER POUR CE JOUR DES ! ! !
! ACTIONS SPECTACULAIRES ! ----- ! ! !
! ! !

DECLARATION COMMUNE DES B.N. DE L'U.N.E.F., LA FRUF ET L'UGE

Après celle de nombreux tarifs publics, les étudiants vont connaître à la rentrée une nouvelle hausse :

- Les tickets de repas en restaurant universitaire passeront de F. 1,75 à F. 1,85 le 1er Octobre.

Ainsi on a décidé le Ministre Guichard, bafouant on cela l'avis de nombreux Conseils d'Administration de centres régionaux des Ouvres Universitaires dans lequel les représentants syndicaux des étudiants avaient fait repousser l'éventualité d'une telle hausse et passant outre l'avis du Centre National des Ouvres qui doit se réunir le 14 Septembre.

Les 10 centimes d'augmentation par repas ne peuvent laisser les étudiants indifférents. Outre que c'est là la troisième depuis 1968 (le ticket coûtait alors 1,50 F). elle s'ajoute aux mesures qui touchent les étudiants les plus défavorisés (hausse de loyer en cité universitaire) comme l'ensemble de la population laborieuse (transport, électricité, poste, etc.). C'est là une nouvelle atteinte portée à des conditions de vie déjà précaires - un étudiant boursier au plus fort taux, une fois mis de côté de quoi se nourrir, payer son loyer et se rendre en Faculté, conserve dans le meilleur des cas 100 F par mois pour se vêtir et se procurer le matériel universitaire qui lui est nécessaire (livres, papier, etc) sans parler de la détente.

On comprend ainsi que la majeure partie des étudiants y compris les boursiers soit obligé de travailler, ce qui entraîne un taux d'échecs aux examens toujours croissant et remplit l'objectif gouvernemental : éliminer de l'Université les moins fortunés.

.../...

NON A UNE NOUVELLE HAUSSE DES TICKETS DE R.U. DE 0,10 F AU 1er OCTOBRE
— D E F E N D O N S N O T R E P O U V O I R D ' A C H A T —

Hausse générale des prix (+ 3,6 % en 7 mois), des tarifs publics (transports, ...) des redevances en Cité Universitaire dans de nombreux CROUS.

CELA NE SUFFIT PAS AU POUVOIR !

Il décrète un plan anti-hausse et tente, dans le même temps, sans aucune consultation du conseil d'Administration du Centre National des Oeuvres (C.A. du C.N.O.) où siègent 4 élus syndicaux, d'imposer une nouvelle hausse de 0,10 F des tickets de R.U. payés par les étudiants au 1er Octobre.

Malgré le refus obstiné des représentants réactionnaires du gouvernement de donner au CA du CNO les prérogatives d'organismes dirigeants des Oeuvres, leur volonté d'en faire une simple chambre d'enregistrement des décisions ministérielles, nos élus syndicaux UNEF-FRUF-UGE ont obtenu que le Conseil, lors de sa première séance du 14 Septembre (8 mois après élection des étudiants), se prononce CONTRE LA HAUSSE pour une subvention exceptionnelle d'équilibre permettant aux R.U. de fonctionner.

NOUS APPELONS LES ETUDIANTS, LES RESIDENTS A FAIRE RESPECTER CETTE
DECISION PAR LE GOUVERNEMENT

Le Ministère doit renoncer à augmenter unilatéralement le prix des tickets de R.U. -

° Cette hausse ne peut, en aucun cas, résoudre les difficultés de gestion des R.U., si ce n'est faire payer le déficit de certains RU pour moitié par les étudiants. Seule une subvention exceptionnelle d'équilibre allouée par le Ministère peut, dans l'immédiat, permettre aux RU de fonctionner. Plus fondamentalement, nous devons exiger, avec le personnel des RU et leurs syndicats, la prise en charge de leurs salaires directement par l'Etat (30% des dépenses des RU), ce qui permettrait de consacrer plus d'argent pour la nourriture des étudiants.

- ° Cette hausse est intolérable pour les maigres ressources des étudiants en premier lieu des plus défavorisés. Les boursiers sont deux fois moins nombreux qu'en 1965 (18% en 70-71) ; leur pouvoir d'achat réduit de près de 50% en 6 ans ne leur permet plus de vivre. 40% des étudiants doivent travailler pour payer leurs études, mais 90% de ces étudiants salariés échouent à leurs examens. Ainsi, n'y a t'il que 12% de fils d'ouvriers et de petits payans en fac.

Nous disons NON à cette politique gouvernementale qui vise implacablement à éliminer les étudiants socialement les plus défavorisés de l'Université, à aggraver la sélection sociale, caractéristique fondamentale de l'Université actuelle.

Seule l'attribution de l'allocation d'étude sur critères sociaux et universitaires, préconisée depuis deux ans par la Commission Mallet et, dans l'immédiat, l'augmentation importante du nombre et du taux des bourses, peuvent permettre aux étudiants de résoudre leurs problèmes financiers et de poursuivre normalement leurs études.

EXIGEONS L'ABROGATION EFFECTIVE DE LA HAUSSE DES TICKETS DE R.U.

L'UNEF appelle les étudiants à amplifier l'action.

Seule, la RIPOSTE MASSIVE ET UNIE DES ETUDIANTS AVEC LEURS SYNDICATS PEUT FAIRE REELLEMENT RECULER LE POUVOIR.

Il a déjà dû reculer, l'an passé, sur son projet de cartes hebdomadaires de RU, hausse déguisée des prix des repas, sous la pression des luttes menées à notre appel (près de 100000 signatures sur les cartes nationales de protestation, grèves de RU, meetings, manifs,...) vote négatif des CA des CROUS à la demande de nos élus).

C O N F E R E N C E D E P R E S S E D U
BUREAU NATIONAL DE L'U.N.E.F.

Le Ministre de l'Education Nationale nous avait habitué à rentrer sous le signe de ses déclarations fracassantes.

Cette année, les étudiants n'ont même pas Monsieur Guichard pour les rassurer, on ne parle plus de rentrée réussie à 99,5%.

I -

VICTIMES DES HAUSSES

S'il est question de pourcentage, il s'agit en fait du pourcentage de hausses subies par l'étudiant : Restau-U + 10 centimes - MNEF + 10 F - Cité + % + transports, loyers en ville, hausse des services publics, hausse générale du coût de la vie.

Ainsi, la situation des étudiants s'aggrave encore et la hausse uniformisée des bourses est engloutie par les seules hausses des services universitaires, l'aide directe aux étudiants sert à payer le déficit de l'aide indirecte.

En même temps, on fait grand bruit du déséquilibre des Oeuvres Universitaires. Ce déséquilibre est réel, il est provoqué par le pouvoir qui perçoit la TVA et les autres taxes sur les achats des Restaurants et cités universitaires, refuse la budgétisation des salaires et des charges du personnel des Oeuvres, d'aligner le chiffre de subventions sur la progression des besoins.

En même temps, une question est posée au travers du déficit : celle de la rentabilité des services.

Pour notre part, nous considérons l'Education Nationale comme un service public indispensable à l'essor économique et chacun sait que l'Education Nationale ne peut se passer de ses services sociaux, ceux-ci sont les conquêtes des étudiants, ils permettent de palier aux difficultés matérielles. Cela doit être une responsabilité de l'Etat et non une entreprise rentable. En effet, ce que l'on appelle rentabilisation des oeuvres, ne diminuerait pas les charges actuelles de l'Etat mais augmenterait celles des étudiants et servirait à enrichir des entreprises privées comme la Société Borel. C'est donc la fonction sociale des Oeuvres Universitaires, le rôle de l'Université qui est mis en cause par les positions gouvernementales vis-à-vis du CNO.

Les difficultés des Oeuvres ne sont pas les seuls facteurs de la dégradation des conditions de vie des étudiants, c'est l'ensemble de la politique anti-sociale du pouvoir qui aggrave les difficultés des familles de la majorité des étudiants, et aggrave donc la ségrégation sociale dans l'Université.

Une telle situation montre combien est périmé le système actuel des bourses :

- par les critères d'attribution qui ne concernent qu'1/6 des étudiants alors que 50% sont en permanence salariés et 80% salariés à un moment de leurs études -

- par le taux qui correspond annuellement à environ 800 h de SMIC annuel soit 74,7 h par mois, et ce, pendant 9 mois alors que le budget minimum d'un étudiant correspond à 220 h de SMIC par mois, non compte-tenu des congés qui sont aussi une nécessité.

Cela prouve qu'il faut modifier le système d'aide aux étudiants. Le pouvoir et le patronat en sont conscients, mais les systèmes qu'ils proposent, soit invitent à la déqualification des diplômes, soit sont une source de profit bancaire. Ainsi deux systèmes se font jour : - les pré-contrats qui lient l'étudiant à une entreprise, laquelle se procure ainsi une main d'oeuvre qualifiée au moindre coût, et les prêts des banques remboursables avec bien évidemment un taux d'intérêt.

Dans les deux systèmes, la formation est une marchandise, alors qu'elle est en fait un besoin national.

C'est pourquoi l'UNEF remet actuellement à jour le projet d'allocation d'étude que la commission vie de l'étudiant a accepté sous la pression des luttes. Ce projet sera remis aux groupes parlementaires et au Ministre et nous exigerons un débat sur cette question, à l'occasion de la discussion du projet de l'Education Nationale.

DEFENDRE LA SECURITE SOCIALE

Avant d'aborder les questions de la situation universitaire, nous voudrions dire à quel point nous sommes préoccupés par la défense des conquêtes sociales des étudiants. Nous avons dit que nous faisons de la défense des oeuvres universitaires, de la lutte pour l'allocation d'étude sur critères sociaux et universitaires deux objectifs essentiels de notre combat contre la sélection sociale.

Nous avons dans ce même domaine une nouvelle inquiétude. Comme vous la savez, la cotisation à la MNEF a augmenté de 10 F, et ce, parce que le pouvoir refuse de payer ses dettes et que la direction gauchiste de la MNEF préfère faire payer aux étudiants les dettes du pouvoir plutôt que d'engager la lutte.

En même temps le gouvernement crée les mutuelles concurrentes.

La situation de la MNEF nous inquiète parce qu'il faut la préserver pour l'intérêt des étudiants. D'autre part, nous n'oublions pas que la Direction actuelle de la MNEF est l'ancienne Direction de l'UNEF. C'est là une raison supplémentaire pour nous de lui demander des comptes.

Nous voulons que les étudiants sachent ce qui se passe chez eux, dans leur mutuelle, qu'ils puissent la prendre en main pour la défendre.

Pour cela, il faut une gestion propre et honnête, au service des étudiants, il faut la lutte de masse pour empêcher le pouvoir de toucher à la MNEF et à la Sécurité Sociale Etudiante.

Il ne faut pas compter sur nous pour couvrir quelque manipulation que ce soit !

Qu'on dise la vérité aux étudiants, ils sauront ce qu'il faut faire pour que leur maison soit propre et se défendre contre les attaques du pouvoir et les appétits des trusts!

II - QUELLE RENTREE ALLONS-NOUS TROUVER DANS LES UNIVERSITES ? -

Victimes des hausses, les étudiants risquent aussi de se trouver face à une rentrée catastrophique.

On a déjà pu voir ce qu'il en était dans le primaire et le secondaire.

Mis à part le gouvernement, tout le monde a dit que l'école et l'Université étaient malades. Dès le mois de Juin, plusieurs Universités comme PARIS III ou Vincennes ont attiré l'attention du Ministre sur leur situation budgétaire.

Encore une fois, les crédits de fonctionnement font défaut, fermera-t-on des facultés au mois de Janvier faute de crédits ? Verra-t-on encore les Unités de Valeurs afficher "complet" à la mi-October faute de postes d'enseignants ?

Tout porte à le croire, si une rallonge budgétaire n'est pas accordée. Une fois de plus, on verra étudiants et enseignants lutter pour que l'Université fonctionne.

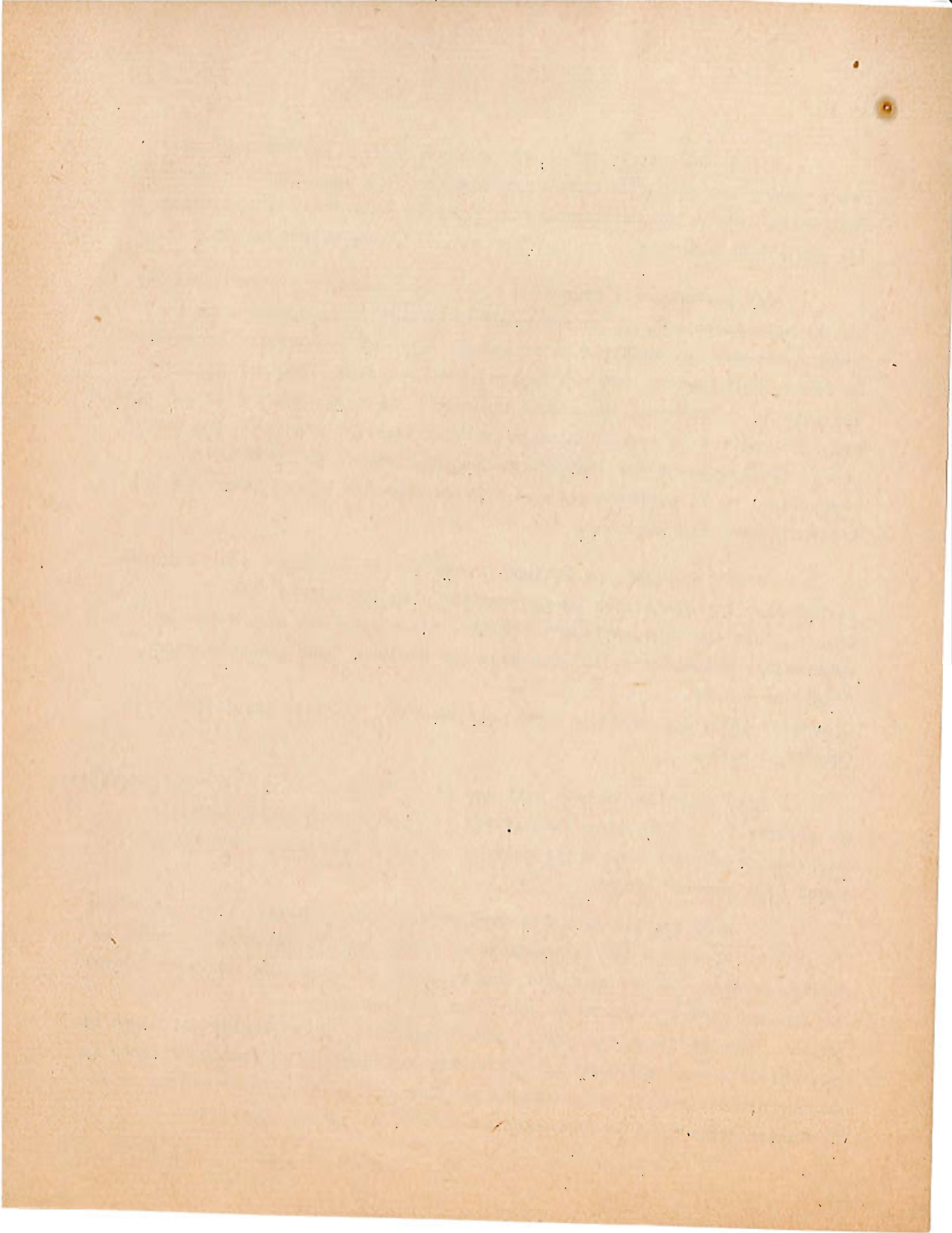
C'est pourquoi l'UNEF s'est adressé à Monsieur Guichard pour lui demander une entrevue. Nous voudrions en effet connaître les mesures que compte prendre le gouvernement pour que la rentrée se déroule dans des conditions normales, pour que les enseignements soient assurés.

Car les réponses apportées par le gouvernement restent marquées par le malthusianisme. Il en est ainsi notamment de la Médecine où le numérus clausus est institué alors que le pays est sous-équipé en matière de santé. Cette mesure est non seulement inacceptable pour des milliers d'étudiants en médecine qui seront écartés de la formation qu'ils ont choisie mais elle nuit à la grande majorité de la population dont l'un des soucis est le développement des équipements hospitaliers et de la Médecine préventive. Or le prétexte invoqué à la réforme des études médicales est l'insuffisance des hôpitaux.

C'est pourquoi, en luttant contre la loi Guichard, les étudiants de Médecine lutteront pour la construction d'équipements de Santé. Cela conduit tout naturellement l'UNEF à s'adresser aux organisations syndicales, mutualistes, au personnel des hôpitaux pour leur proposer d'agir en commun. D'ores et déjà, les contacts sont pris pour une première initiative, fin Octobre à Paris.

Par ailleurs, chacun sait que si le Ministre a dû retirer son projet de réforme de la formation des maîtres et de suppression des IPES, le problème n'en reste pas moins soulevé et le C.N.E.S.E.R. doit être saisi d'un nouveau projet.

L'UNEF appelle donc les étudiants à agir et attire l'attention sur le fait qu'alors que les enseignants manquent dans le secondaire, comme le montre la grève du second degré, des milliers de licenciés sont sans travail et les concours restent ou ne sont plus sélectifs. Certes, nous ne demandons pas le développement de l'auxiliarat qui n'est ni une solution aux problèmes matériels des étudiants ni un remède efficace au manque d'enseignants. Ce que nous demandons c'est une réforme réelle de la formation permettant la promotion massive d'enseignants qualifiés.



Mais un problème demeure : l'emploi des Maîtres auxiliaires dont le poste n'est pas reconduit et des titulaires de licence et de maîtrise à qui on refuse un poste.

Toutes ces questions nous amèneront cette année à intervenir plus fortement que jamais sur les problèmes de l'avenir des étudiants.

En résumé, l'intervention de l'UNET portera :

- 1° - sur les œuvres universitaires -
- 2° - allocation d'étude -
- 3° - INSEP et Sécurité Sociale -
- 4° - moyens pour l'Université -
- 5° - formation des médecins -
- 6° - formation des maîtres -

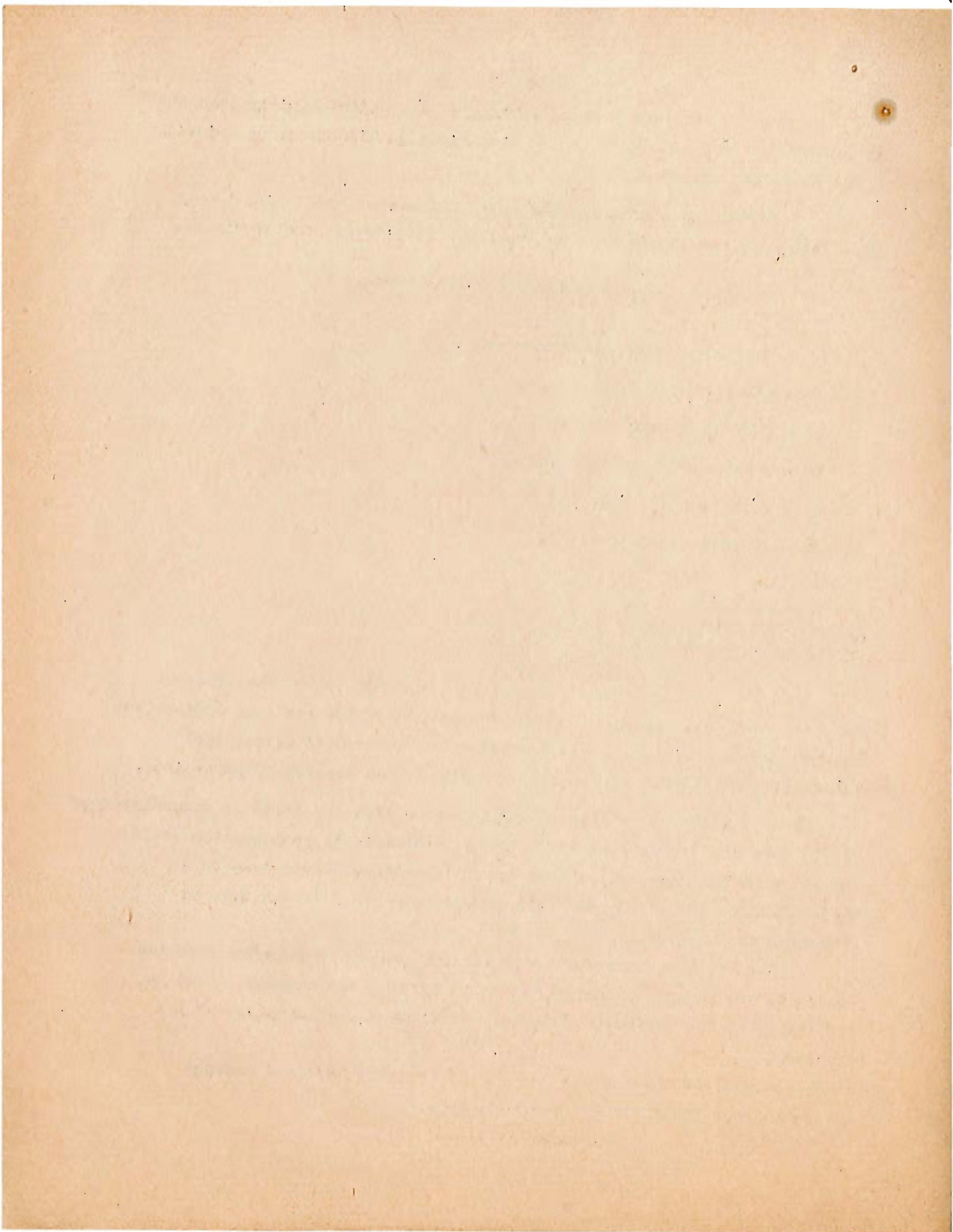
INITIATIVES SECTORIELLES

En même temps que nous mènerons l'action sur les thèmes généraux que nous vous avons indiqués, nous tiendrons ce trimestre deux initiatives qui ont pour but d'aider à l'intégration à l'Université de secteurs volontairement laissés au dehors : les IUT et les classes préparatoires.

Pour les IUT, il s'agit de faire passer dans les faits la reconnaissance du DUT dans les conventions collectives, d'obtenir la prolongation de la formation et les passerelles avec les Universités. Compte tenu de la dispersion des IUT et TS, nous allons redonner vie à la F.N.E.T. et convoquer son Congrès.

Pour les classes préparatoires, nous voulons rechercher avec les étudiants les moyens du combat contre le système des concours, pour le développement des équivalences entre les classes préparatoires et les facultés.

C'est pourquoi nous tiendrons les 5 et 6 Novembre 1971 des assises nationales des étudiants préparationnaires.



/ L . U . N . E . F . /

Comme vous pouvez le constater, l'UNEF, depuis son 59^e Congrès, a non seulement retrouvé son orientation de lutte syndicale, mais aborde une phase importante de son développement.

Aussi, nous pensons qu'il est important à cette date de faire le point de la situation de l'organisation sur le plan juridique, ainsi que sur le plan de sa reconnaissance dans le mouvement démocratique en France et dans le mouvement étudiant international.

Sur le plan juridique, vous savez que depuis près de 2 ans, l'ACES a engagé une action contre l'UNEF.

Pendant plus d'un an, l'ancienne Direction liquidatrice n'a rien fait pour assurer la défense de l'organisation. Il a fallu attendre le 59^eme Congrès pour que, au nom de l'UNEF, nous fassions savoir que nous prenions à notre charge la défense de l'organisation.

C'est dans ce cadre que tentant de nous empêcher d'assurer l'UNEF comme la majorité statutaire, les luttes des étudiants nous en donnent le droit, le groupe trotskyste AJS tentait de s'emparer des locaux de la rue Soufflot et du sigle de l'organisation.

Nous avons engagé une action contre eux.

Le tribunal n'a pas statué sur la représentativité à cause de l'hypothèque que fait planer l'ACES.

Tout prouve qu'il s'agit là d'une opération politique contre l'UNEF et le mouvement étudiant. Qui peut en effet prétendre avec l'évolution du milieu étudiant de sa situation et de ses problèmes qu'on puisse en revenir à un ordre corporatiste des étudiants.

L'UNEF a évolué avec le milieu qu'elle organise et on regard de la dernière période.

Elle ne s'est jamais si bien portée que depuis le 7 Mars dernier. En effet, le fait syndical s'est affirmé dans les Universités et nous voyons aujourd'hui se développer, au travers des luttes des étudiants, une grande UNEF démocratique.

Cette UNEF est la continuité de l'organisation qui anima la lutte des étudiants contre la guerre d'Algérie, c'est celle qui est issue de la Charte de Grenoble de 1946.

L'ACES ne se réfère pas à la Charte de Grenoble et on ne voit pas sur quelles bases elle pourrait provoquer la dissolution.

En réalité, les attaques de l'ACES sont celles d'une organisation de droite liée au pouvoir et qui n'accepte pas que la masse des étudiants s'organise dans un syndicat démocratique.

Par ailleurs, si l'ACES prétend à la représentativité, nous voudrions lui faire remarquer qu'elle a été battue par Paris-Sciences UNEF aux dernières élections, dans ce qui fût jadis son fief, la halle aux vins et que ses tentatives d'implantation à Orsay se sont heurtées à la puissante AGEO-UNEF qui représente la majorité des étudiants.

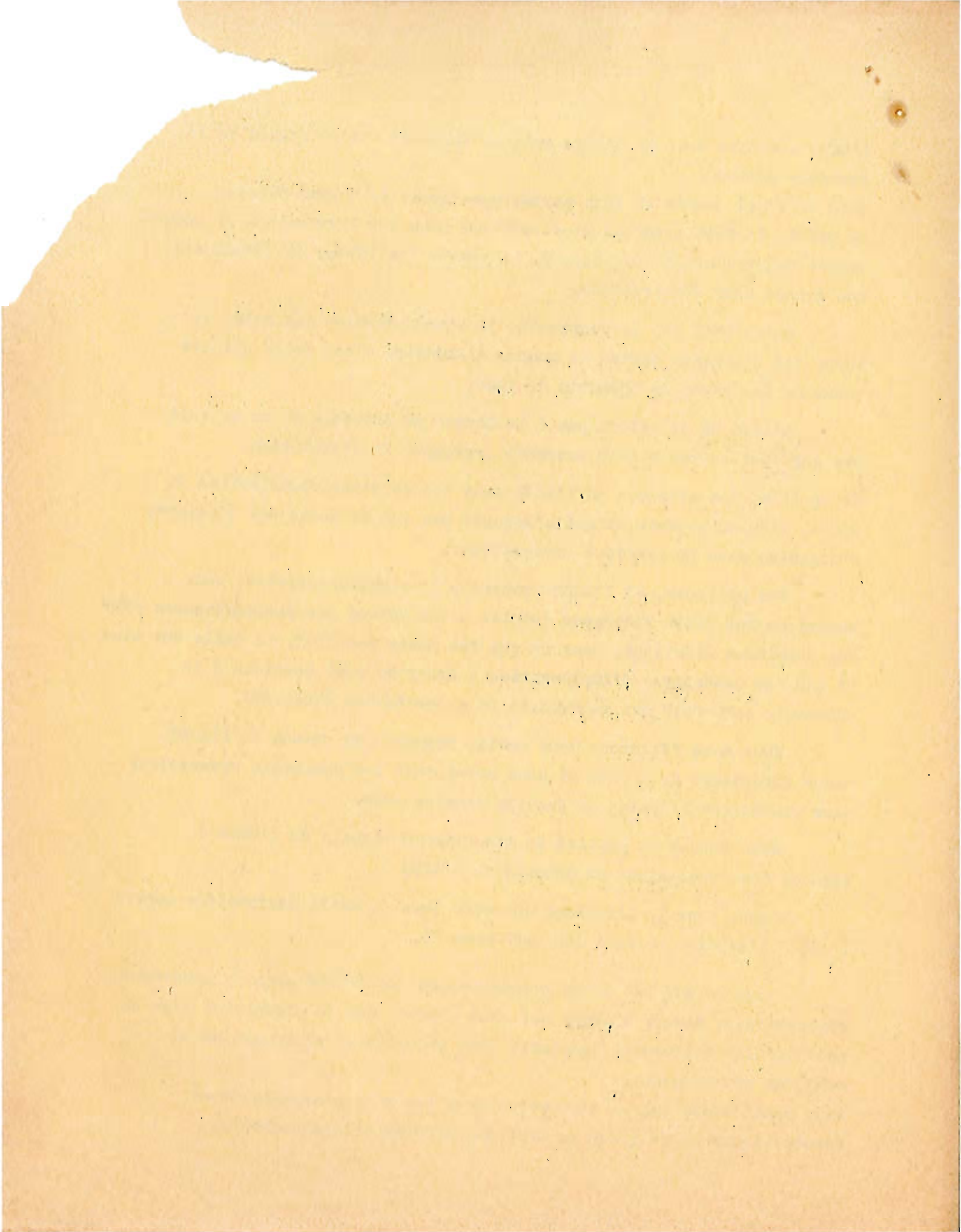
Nous nous déclarons donc partie prenante du procès de l'ACES, comme défenseurs de l'UNEF et nous avons fait les démarches nécessaires pour poursuivre l'action en justice dans ce sens.

Nous venons en qualité de Direction nationale de l'UNEF de déposer des conclusions en débouté de l'ACES !

Comme nous le laissions entendre lors de notre assignation contre l'AJS " l'affaire ne fait que commencer " !.

Pour ce qui est de la reconnaissance de l'UNEF dans le mouvement démocratique, disons d'abord que nous n'avons pas la conception d'on ne sait qu'elle diplomatie syndicale dans laquelle on reconnaît un BN comme un gouvernement.

Nous considérons que la discussion avec les autres organisations démocratiques se fait sur la base des préoccupations communes.



C'est ainsi qu'en Avril dernier nous avons signé un communiqué commun avec la CGT et que nous poursuivons avec elle des contacts, sur des questions précises d'intérêt commun.

C'est ainsi également que nous avons signé une déclaration sur la formation professionnelle et l'emploi avec le CCJ-CGT, le Centre Confédéral de la Jeunesse CFDT, les jeunesses socialistes, les jeunesses communistes, le Club démocratique et Université et l'UNCAL.

Sur cette question de la formation professionnelle et de l'emploi qui a déjà fait l'objet d'un meeting unitaire en Juin, nous souhaitons poursuivre l'action avec les co-signataires de la déclaration.

Concernant les questions de l'enseignement, nous nous sommes adressés aux différents syndicats de l'enseignement supérieur pour les rencontrer sur les questions de la rentrée.

Naturellement, au sein du CNESER et des Conseils d'Université, nous sommes amenés à prendre des positions communes avec les syndicats qui sont représentés.

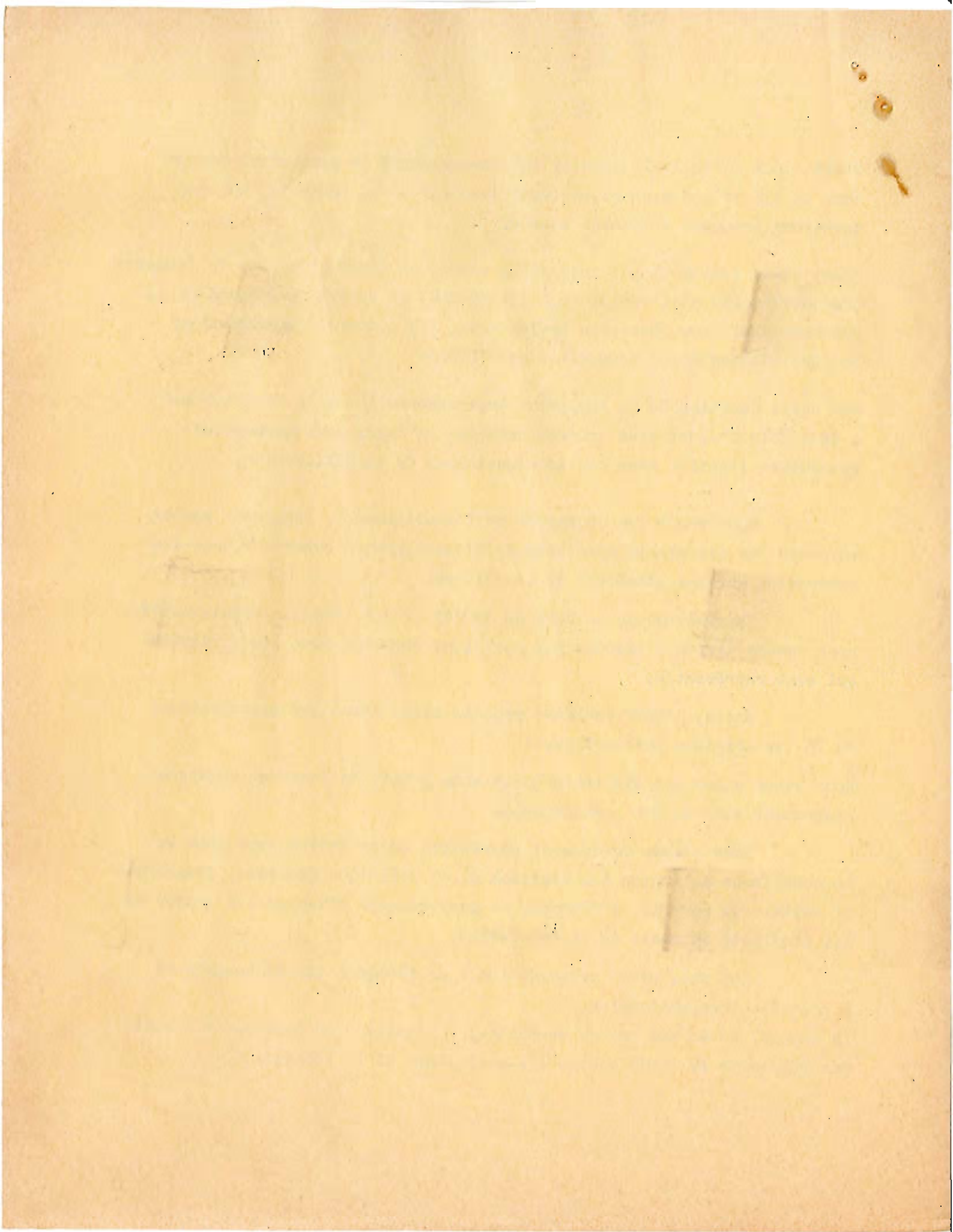
Enfin, l'UNEF souhaite prendre place parmi les organisations du 1^{er} aux affaires culturelles,

Nous avons animé cet été trois importants débats au festival d'Avignon, regroupant plus de 600 participants.

Nous allons évidemment poursuivre notre action avec pour but de contribuer à l'union des victimes de la politique scolaire, économique et sociale du pouvoir, d'empêcher le gouvernement d'isoler les jeunes et les étudiants du reste de la population.

Cet été, notre organisation a participé à divers congrès et rencontres internationales.

Là encore, notre but est de contribuer à l'action, en œuvrant à l'unité des étudiants du monde contre l'impérialisme et la réaction.



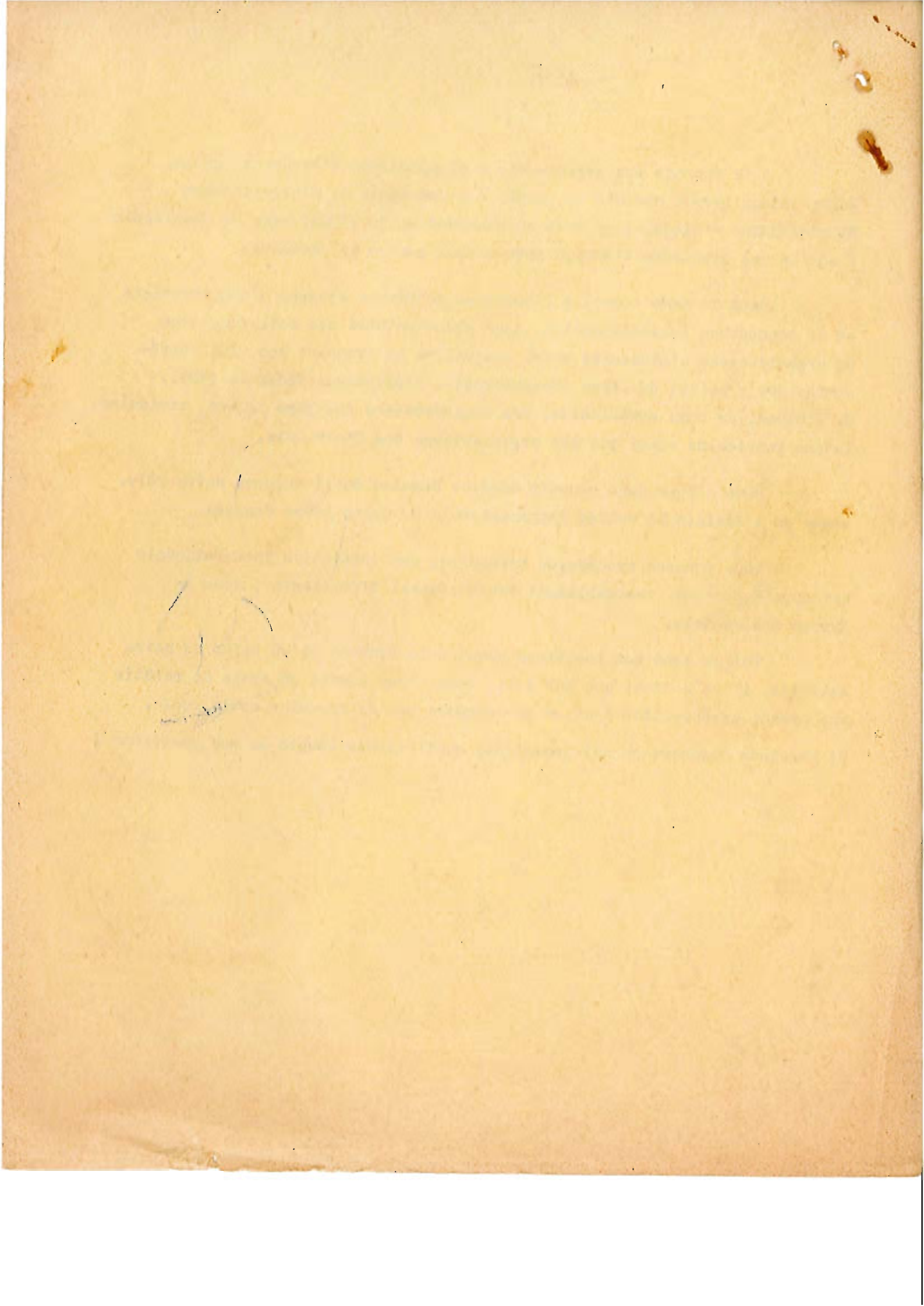
A la demande des organisations clandestines d'étudiants grecs, Roger Fajnzylberg a assisté au procès des étudiants de l'organisation RIGAS-FERREOS à Athènes, en tant qu'observateur de l'UNEF afin de développer l'action des étudiants d'Europe occidentale contre la dictature.

Dans le même temps, à l'occasion de divers congrès d'organisations et de rencontres internationales, nous avons rétabli des relations avec 60 organisations d'étudiants parmi lesquelles se trouvent les plus représentatives : celles du Japon (Zengakuron) , d'Allemagne fédérale (VDS), du Vietnam, de pays socialistes, des organisations des pays arabes, africains, latino-américains ainsi que les organisations des Etats-Unis.

Nous allons donc pouvoir dans ce domaine aussi assumer notre rôle, comme on a décidé la soirée internationale de notre 59ème Congrès.

Nous pensons prendre, ce trimestre, une initiative internationale qui sera ^{un} important rassemblement international d'étudiants , tenu en Europe occidentale.

Telles sont nos positions quant à la rentrée et au bilan de notre activité, il va de soit que sur cette base, nous sommes en train de rebâtir une grande organisation dont on ne manquera pas de reparler cette année. Si Monsieur Guichard en est conscient, qu'il tienne compte de nos positions !



UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

UNEF- UGE
INSA-Lyon

----- 11, rue du Cairo PARIS 2ème -----

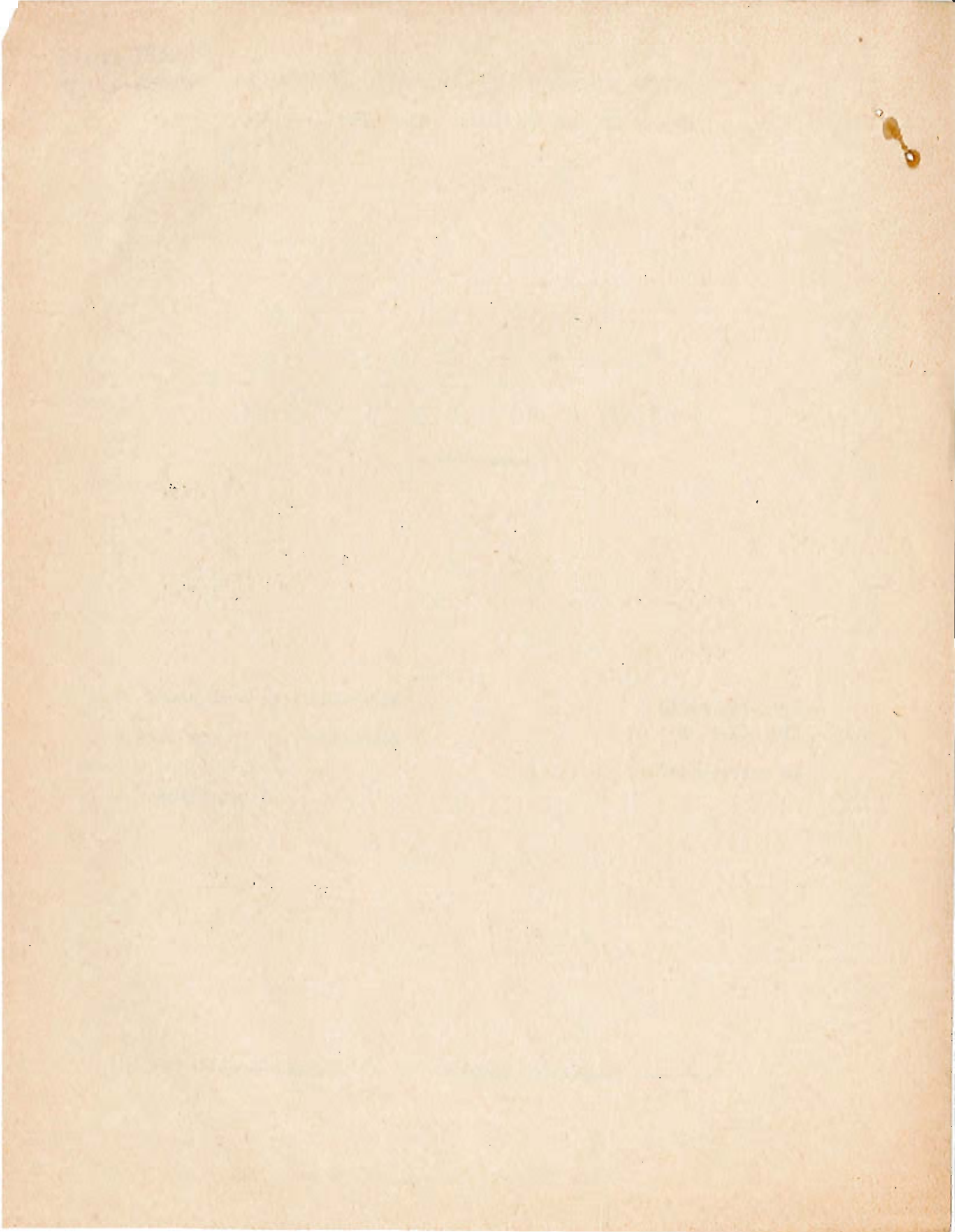
U . N . E . F .
I N F O R M A T I O N S

-:-:-:-:-

Nouvelle Série :
2ème année N° 07
28 Octobre 1971

Directeur : G. Konopnicki
Rédaction : R. Fajnzylborg
J.J. Aublanc
A. Ouzoulias

----- Imprimerie spéciale de L'U.N.E.F. -----



QUINZAINE DE SYNDICALISATION

DU 25 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE 1971

Dans l'ensemble des Facultés, la rentrée est maintenant effectuée. Et la masse des étudiants se heurte aux difficultés de conditions de vie encore aggravées (hausse des prix, des Restau-U, des transports et des loyers) et d'autant plus grandes qu'elles ne sont nullement compensées par des bourses dérisoires.

Leurs conditions d'études aussi se sont dégradées faute de moyens suffisants pour faire face aux besoins les plus élémentaires des Universités.

Les étudiants, directement atteints dans leur situation, sont profondément mécontents et inquiets pour leur avenir, et leur combattivité va grandissant. Ils attendent de l'UNEF et de ses élus qu'ils organisent avec eux dans chaque amphî, dans chaque TD, dans chaque UER, les luttes, pour améliorer immédiatement leurs conditions de vie et d'études et s'opposer aux mesures du Gouvernement, pour pouvoir rester étudiant.

Déjà, des luttes se développent contre l'augmentation des Restau-U et des loyers en cité universitaire, contre celle des transports, et pour leur amélioration, et pour l'amélioration des conditions d'études (professeurs, locaux, moyens ...). Des succès ont déjà été obtenus.

Il dépend de nous qu'elles aillent en se développant à la base, pour converger les 9 et 10 Novembre 1971 vers de puissantes actions des étudiants dans tous les amphîs et TD, dans toutes les UER, dans toutes les facultés et les villes afin de faire reculer le Pouvoir.

Nos responsabilités sont donc plus importantes que jamais. L'issue des luttes dépendra directement de la force de l'UNEF.

Cette situation pose avec force le problème de la rentrée effectuée de l'Orga et de la syndicalisation des étudiants.

La force de l'organisation syndicale pèse d'un poids décisif dans le rapport des forces en présence.

Faire rentrer l'UNEF dans la bataille revendicative, c'est d'abord et avant tout remettre la carte 1971-72 à chaque syndiqué de l'an dernier et créer ainsi des meilleures conditions pour assurer le succès des luttes en cours.

.../...

C'est dans chaque CA, dans chaque Comité d'Amphi ou d'UER aller voir systématiquement un par un chaque syndiqué, discuter avec lui et lui remettre sa carte en lui vendant " Etudiants de France ".

Retarder un tant soit peu la remise des cartes syndicales, c'est laisser les étudiants désarmés face au Pouvoir.

Il n'y a pas une journée à perdre.

Les premiers résultats de la remise des cartes sont intéressants. Mais trop de CA encore n'ont remis que quelques cartes, compromettant ainsi leur capacité à entraîner la masse des étudiants à l'action et d'être au plus près de leurs préoccupations.

Une remise des cartes complète dans les 10 jours est la condition sine qua non du succès des actions et de la garantie des acquis.

En même temps, dans l'action, avec " Etudiants de France ", sur la base des revendications concrètes de l'amphi ou du TD, en s'appuyant sur les acquis, chaque nouvelle adhésion à l'UNEF est un coup porté au Pouvoir.

Face à la dégradation de leurs conditions de vie et d'études, les étudiants et notamment les premières années, éprouvent le besoin de s'organiser pour se défendre comme le montrent les nouvelles adhésions réalisées qui constituent 30 à 40% des cartes placées.

Ce qui montre d'une manière éclatante les énormes possibilités de développement de l'UNEF. A nous de ne pas perdre d'un côté ce que nous gagnons de l'autre, en remettant la carte à tous les adhérents 1970-71.

A nous de proposer d'une manière très offensive l'adhésion à l'UNEF à chaque étudiant, à chaque acheteur d'"Etudiants de France", dans chacune de nos initiatives (pétitions, délégations, motions, etc..) et dans les sessions pré-universitaires.

La remise des cartes et la syndicalisation ne sont pas des spécialités. Ce sont tous les syndiqués qui doivent être associés à cette bataille sous l'impulsion des bureaux de C.A.

L'objectif est d'atteindre partout, voire dépasser, au 10 Novembre notre chiffre d'adhérents de la fin de l'an dernier. C'est possible à condition que cette bataille soit l'affaire de toute l'UNEF. Sur toutes ces raisons, le Collectif National a décidé une quinzaine nationale de remise des cartes et de syndicalisation.

Réussir cette quinzaine avec éclat, voilà la meilleure réplique des étudiants à la dégradation de leurs conditions de vie et d'études organisée par le Pouvoir.

QUINZAINE DE SYNDICALISATION : QUELQUES MESURES CONCRETES

Quelques mesures doivent être prises pour nous donner les moyens de réussir la quinzaine de syndicalisation :

- 1° - Réunion des Bureaux d'AG et de CA avec ordre du jour sur la remise des cartes et l'adhésion.
 - ° Décision d'un plan de travail pour la quinzaine. Une lettre peut être envoyée à chaque adhérent sur la rentrée et la reprise de sa carte.
 - ° Prévoir dans la répartition des tâches dans les Bureaux , qu'un camarade au moins travaille spécifiquement sur les questions d'organisation : (pour animer la remise des cartes et le recrutement).
 - ° Réunion des CA et Comités de TD, d'Amphis et d'UER pour lancer la bataille revendicative et remettre les cartes.

- 2° - Du matériel est à la disposition des CA : "Etudiants de France " et 2 affiches)
 - ° Un tract sur l'adhésion peut être édité .
 - ° Des CA ont déjà organisé des sessions pré-universitaires tournées vers l'action revendicative et le syndicat.

- Notre présence dans les facultés au plus près du lieu d'étude avec des permanences et des tables est importante pour la remise des cartes notamment.
- Des équipes de camarades peuvent être mises sur pied pour aller aux étudiants avec " Etudiants de France ", la carte, la pétition, discuter avec eux, prendre la parole dans les amphis et les TD, faire le porte à porte dans les Cités universitaires.
- Etablir la liste de tous les anciens adhérents qui n'ont pas encore leur carte et aller les voir en répartissant le travail.

LA BATAILLE DU 9 NOVEMBRE

Elle doit constituer partout la préoccupation centrale de notre activité.

DANS LA BATAILLE DE MASSE

° Par le Développement des luttes revendicatives sur chacune des questions qui se posent au niveau d'une faculté, d'un amphî et des étudiants.

exemple ; -Lutte pour les allocations de 3ème cycle.

-Action en Physique Chimie à la Halle aux Vins.

-Villetaneuse pour des UV de langues pour les économistes.

....

° Par la continuation de la bataille sur les Restau-U, les transports, les loyers.

° Par le développement de l'action pour la nomination d'enseignants, l'attribution de crédits suffisants.

Cette action est directement liée au vote d'un collectif budgétaire pour l'enseignement supérieur.

DANS LES CONSEILS -

Par le vote des motions que nous vous avons proposé, appelant les Conseils à la lutte.

Ces initiatives peuvent être mises en application au niveau y compris des UER.

L'objectif, c'est d'avoir le 9 Novembre partout des meetings, rassemblements et manifestations, si cela est possible.

.../...

Comment ?

Par le Développement de la bataille de masse de l'UNEF d'abord,
et en mobilisant les étudiants pour cette action.

- En tentant d'associer les enseignants du SNESup, du SGEN Sup.
- En obtenant la participation des Présidents et des Conseils.

U . N . E . F .

11, rue du Caire

PARIS 2 ème

Tél. 236.63.75.

COMMUNIQUE DU BUREAU NATIONAL DE L'U.N.E.F.

Dès avant la rentrée universitaire, les étudiants avaient de sérieuses raisons d'être inquiets. L'aggravation des conditions de vie, le renforcement de la sélection en médecine notamment étaient d'ores et déjà cause de nombreux découragements et abandons. De même la pénurie universitaire a déjà éclaté aux yeux des étudiants : UV et TP bloqués, inscriptions retardées, queues au Restau-U, etc...

Cela motive les luttes qui ont déjà commencé à l'appel de l'UNEF .

- Lutttes en Médecine contre le numérus clausus, pour des fonctions hospitalières, lutte contre la hausse des Restau-U.

A Limoges et Strasbourg contre la hausse des loyers.

Pour des bourses de 3ème cycle à Paris-Sciences et Marseille.

Dans toutes les Universités, de graves problèmes se posent aux étudiants. Partout des luttes se mènent et déjà de nombreux succès ont été obtenus. En Médecine 100 postes de fonction hospitalière à la Pitié, en Beaux arts la construction d'un immeuble de 5 étages et 45 bourses. A Paris Sciences les bourses de 3ème cycle accordées.

Tout cela démontre la nécessité de la lutte pour satisfaire les revendications des étudiants. D'autant que cette année les problèmes de moyens vont se poser avec encore plus de force.

Le Ministère a annoncé par avance qu'il ne délivrerait en aucun cas le Collectif budgétaire qui aurait permis le déblocage de la situation, et le budget proposé le 9 Novembre 1971 à l'Assemblée ne permettra pas de combler le retard. Le Ministre refuse d'accorder satisfaction aux demandes minimales des Conseils, du point de vue de la création de postes d'enseignants. Il ne répond qu'à 20% des impératifs les plus absolus. Les résultats ne se font pas attendre. Déjà, des enseignements ne seront pas assurés, les cours seront surchargés, des Universités devront fermer leurs portes.

.../...

Pour défendre leur Université, leur droit à étudier et à vivre, il ne reste plus que la lutte aux étudiants.

C'est pourquoi, l'UNEF appelle les étudiants à engager immédiatement l'action partout où des problèmes se posent, afin que leurs revendications soient satisfaites. Elle appelle les organisations d'enseignants et de personnels à se joindre à ces actions.

L'UNEF appelle les étudiants à manifester le 9 Novembre 1971, lors du vote du BUDGET.

- + Pour l'allocation d'études -
- + Contre les lois sélectives en Médecine -
- + Pour l'attribution d'un Collectif Budgétaire -
- + Pour l'augmentation du Budget .

Paris, le 3 Novembre 1971